



District Aube de Football
Commission Départementale de l'Arbitrage
Saison 2021 /2022
Procès-Verbal n° 10

REUNION DU 22 AVRIL 2022 à 18h30

Président de séance : CASTEL Frédéric

Présents : BIDAULT François (CDPA), DELANDHUY Raphael (visio), GROD Denise, MEMBRADO Yann, MEZRICHE Toufik, PEREIRA José,

Absents excusés : DALLA POZZA Pascal, GOMAS Olivier, RAYBAUDI Thierry,
Absents : CHANDOURI Rachid (Comité Directeur), DE FARIA Thomas,

Frédéric CASTEL président de la CDA Aube ouvre la séance à 18h30.

1. PREAMBULE, APPROBATION DU PV9

Raphael remercie l'ensemble de la CDA pour le soutien qui lui a été manifesté dans la période de deuil que sa famille traverse.

Le PV9 est approuvé par les membres présents.

2. COURRIELS RECUS

Le 23.03 Francis VOGEL, président de ST JULIEN, informe via la direction du DAF, que l'un de ses arbitres ne pourra honorer sa désignation du 26.03. Ce dernier envoie un CM le 25.03 qui est transmis à la commission du statut de l'arbitrage.

Le 23.03 Amin ESSAHILI, Clément MAI et Noham VELAY donnent une explication à leur absence à désignation.

Le 23.03 Yann BARTHAUX VALLEE demande à avoir un tuteur sur son premier match.

Le 24.03 Ryan MAURIN corrige un oubli sur sa FMI suite à l'absence d'un AA.

Le 24.03 Anthony TAQUET signale l'organisation le 02.04 de la 4eme Edition du Plateau du Cœur aux Noës qui permet de récolter, durant un plateau d'U8/9, des denrées non périssables au profit des plus défavorisés.

Le 25.03 Jules BALGUY informe de son hospitalisation. La CDA lui souhaite un prompt rétablissement.

Le 25.03 Loïc RAYBAUDI, arbitre R3, met en copie la CDA d'un mail destiné au désignateur ligue annonçant les motifs de sa démission de l'arbitrage avec une prise d'effet immédiate.

Le 25.03 Auguste AUGIER demande des explications sur le versement reçu qui ne correspond pas à ses attentes. Sa demande est transférée au service compétent.

Le 25.03 Christophe GRANGER fait une proposition en lien avec le nombre de matchs que chaque arbitre doit réaliser dans la saison pour couvrir son club. La CDA ne peut répondre à cette proposition car sujet relevant des compétences de la commission du statut de l'arbitrage.

Le 26.03 Yanis SAHED confirme sa présence au festival départemental U13.

Le 26.03 Clément MAI signale une absence à désignation pour raison de santé.

Le 27.03 Denise GROD prévient de son absence à désignation pour raison de santé.

Le 27.03 Valentin REBELO demande comment est réalisé le défraiement des matchs effectués.

Le 27.03 David MATHURIN demande si les jeunes arbitres sont conviés au rassemblement du 09.04.

Le 28.06 Oualid BELHADI met en copie la CDA de l'envoi de ses rapports disciplinaires et circonstanciés.

Le 28.03 Ricardo DUARTE met en copie la CDA de l'envoi de ses rapports disciplinaires.

Le 28.03 l'AGT signale l'absence de l'arbitre désigné sur un match d'U16.

Le 28.03 Jordan BEAUJOIN informe d'un incident d'utilisation de la FMI sur son match.

Le 28.03 Nicolas SPAY demande si les jeunes arbitres de son club seront désignés prochainement.

Le 28.03 David LOBREAU informe qu'il aura des indisponibilités car il va rendre service à son club.

Le 28.03 le secrétaire de Nord Est Auboiss sollicite la désignation d'un arbitre pour un match en U16.

Le 29.03 Jean FRAUMENS envoie son RIB pour la mise à jour de son dossier administratif.

Le 29.03 Raphael DELANDHUY rédige un rapport circonstancié suite à l'arrêt du match sur lequel il observait.

Le 29.03 Jordan BEAUJOIN signale son absence à désignation pour raison de COVID.

Le 30.03 Bilel BOULEMNAKHER communique ses nouvelles coordonnées postales.

Le 30.03 Dimitri VIDAL, US Chaource, dépose des demandes d'arbitre que la CDA essaiera de satisfaire en fonction des effectifs disponibles aux dates demandées.

Le 01.04 Maud BAUER prévient qu'elle ne pourra aller à son match par manque de moyen de locomotion. Elle indique également ne pas pouvoir être présente au rassemblement du 09.04.

Le 01.04 Lucas GOMES demande à être aidé pour l'installation de sa boîte mail LGEF. Olivier gère cette demande.

Le 03.04 David MATHURIN met en copie la CDA de l'envoi d'un rapport disciplinaire. Il informe d'une indisponibilité à venir en raison de son prochain déménagement.

Le 04.04 Yann MEMBRADO et Thierry RAYBAUDI mettent en copie la CDA de l'envoi de rapports disciplinaires.

Le 06.04 Anthony PEREZ demande s'il est possible d'avoir des AA ou un délégué sur son match du 10.04.

Le 06.04 Denise GROD fournit un CM suite à son absence à désignation du 27.03.

Le 06.04 Jean Paul NOBLOT demande des renseignements sur l'organisation du rassemblement du 09.04.

Le 06.04 Jules BALGUY signale que son indisponibilité peut aller au-delà du 10.04.

Le 06.04 Francis CUNY informe de son retour sur les terrains après une longue absence. En accord avec le désignateur

ligue, la CDA lui propose deux désignations pour une reprise en douceur et le remercie pour l'aide apportée durant son arrêt.

Le 07.04 Arnaud FEVRE, président de TORVILLIERS AC, demande pourquoi un de ses arbitres n'est plus désigné depuis quelques semaines. José lui donne une explication.

Le 07.04 Cédric CUISINIER explique son absence au rassemblement du 09.04.

Le 07.04 Bilal LOUTOULI demande si son match 09.04 est toujours maintenu à la date initiale.

Le 08.04 Valentin REBELO informe de son absence au rassemblement du 09.04

Le 08.04 Mustapha AZEGAGH envoie un CM d'indisponibilité. La CDA lui souhaite un prompt rétablissement.

Le 09.04 Ahmed NAJI fournit un justificatif pour son absence au rassemblement des arbitres.

Le 09.04 Roihim MDERE produit un rapport circonstancié suite à l'absence d'une équipe. Il demande également la procédure à suivre pour activer sa boîte mail LGEF. Olivier est sollicité à cet effet.

Le 10.04 Idris BOUAJAJ sollicite une indisponibilité tardive. Au regard du motif invoqué, la CDA valide sa demande.

Le 10.04 David DESPRET attire l'attention de la CDA sur l'attitude d'un AA.

Le 11.04 Roihim MDERE rédige un rapport circonstancié suite à un match qu'il a arbitré bénévolement.

Le 11.04 Ricardo DUARTE met en copie la CDA de sa réponse à la convocation devant la commission de discipline.

Le 11.04 Thierry RAYBAUDI met en copie la CDA de l'envoi de ses rapports disciplinaires.

Le 11.04 Jean Pierre BUTEZ, arbitre de la ligue Auvergne Rhône Alpes, demande la possibilité d'acheter, dans le cadre d'une collection, un écusson d'arbitre de notre district. Il demande également à être mis en relation avec d'autres personnes ayant la même passion.

Le 13.04 Jean FRAUMENS demande confirmation de la réception de son RIB et des informations relatives au règlement des frais d'arbitrage et l'accès au rapport d'observation.

Le 13.04 Mohamed LACHAL fournit un justificatif à son absence au rassemblement.

Le 14.04 David MATHURIN se met à la disposition de la CDA pour le 30.04.

Le 15.04 Didier GUILLIER, A.S.M.S.M, demande des informations sur la prochaine FIA. José lui répond.

Le 19.04 Denise GROD demande le retrait d'une désignation.

Le 19.04 Anthony TAQUET produit un CM d'indisponibilité de 15 jours qui est transmis à la commission du statut de l'arbitrage.

Le 20.04 Roihim MDERE ne peut pas accéder au portail des officiels et ainsi consulter ses désignations. Olivier traite le sujet.

3. INFORMATIONS CRA/LIGUE

3.1 Ligue

Les services de la ligue envoient les dossiers d'inscription des candidats ayant réussi la FIA de mars.

Le 24.03 Cyril MARCHAL, service informatique de la ligue, informe que le souci d'accès au portail des officiels que rencontre Michel VOULMINOT est corrigé.

3.2 CRA

Le 24.03 Gauthier LEGGERI, coordonnateur des désignations, échange avec le président de la CDA au sujet du

mécanisme de désignation en jeunes. Thierry est informé des changements en vigueur depuis le début de saison.

Le 06.04 Stéphane VILLEMIN, président de la CRA, sonde les CDA de la ligue au sujet des arbitres assistants bénévoles et les façons dont ils sont utilisés dans cette fonction. José au nom de la CDA répond à ses questions.

Matthieu LOMBARD, CTRA, propose à un représentant de chaque CDA de la ligue de participer à la formation 1^{er} degré en arbitrage dispensée du 20 au 22 mai au CREPS de Nancy. Denise est positionnée sur cette formation dans la perspective des prochaines FIA.

Matthieu LOMBARD met le président de la CDA en copie de sa réponse aux mails de la JS ST JULIEN FC suite à un match en U17R2.

4. INFORMATIONS DISTRICT/CDA

4.1 District

La commission foot Animation informe régulièrement des modifications apportées à la compétition d'U13.

Le 23.03 Jean Pierre échange avec le responsable légal d'un jeune arbitre convoqué sur le festival U13. Cet échange donne un début d'explication à son absence à désignation.

La commission des compétitions demande un rapport circonstancié à un de nos arbitres.

Jean Pierre informe le 29.03 que la piste d'athlétisme n'est pas disponible à la date retenue par la CDA pour le test physique. Une nouvelle séance sera proposée si possible.

Monsieur Philippe PAULET, président du DAF, a présidé le 31.03, une réunion entre la commission de discipline, la commission d'appel, la commission des compétitions et la CDA (représentée par José). Cette réunion avait pour objectif d'harmoniser les critères et les barèmes de sanctions en fonction du motif présent dans les écrits. Il est une nouvelle fois demandé aux arbitres lorsqu'ils rédigent un rapport disciplinaire ou circonstancié de **relater les faits et rien que les faits** qui se sont produits durant la rencontre. Il est également rappelé aux officiels qu'ils doivent faire connaître tout incident survenu durant une rencontre.

Par ailleurs, les auditions étant un moment contradictoire, il est nécessaire que les personnes convoquées répondent à la convocation et soient fidèles à leurs écrits. De plus la crédibilité de l'arbitre est sévèrement engagée lorsqu'il écrit une chose et en dit une autre en commission.

La CDA rappelle qu'elle a mis en place le principe du réfèrent par catégorie et que ce dernier se tient à la disposition des arbitres pour tout conseil et soutien en pareil cas.

Le 01.04 Éric RAYBAUDI envoie, aux arbitres retenus pour la finale du festival U13, le programme de la journée.

La commission des compétitions demande à Hugo RABIAT, le 11.04, un rapport circonstancié suite à l'arrêt du match qu'il a arbitré le 09.04. Le nécessaire est fait le 12.04.

La commission des compétitions saisit la CDA de la situation d'un arbitre ayant des carences administratives.

Le 19.04 s'est tenu un Comité directeur au DAF. Frédéric informe que :

- La prochaine AG du DAF est prévue le 27.06.2022.
- Suite à la révision des règlements, seul le champion de D1 monte en R3.
- Que les finales U18 et coupe de l'Aube auront lieu le 18.06 à Bar sur Aube alors que les finales de coupe Elite et coupe Roy se tiendront le 19.06 à Charmont sous Barbuise.
- Que la journée des débutants aura lieu à Lusigny sur Barse le 05.06 et que les finales jeunes sont programmées le 11.06 à Bar sur Aube.
- Le CD est revenu sur l'avancée des travaux mise en place suite à l'arrêt de l'utilisation de la fiche éthique.
- Le CD regrette les 7 forfaits généraux enregistrés et constate que 2 équipes sont en sursis

4.2 CDA

Denise et Raphael transmettent à la CDA un mail reçu de la CRA indiquant la nécessité d'utiliser le <https://officiels.fff.fr> (avec le même identifiant et mot de passe que le compte FFF) pour accéder à leur espace officiel (désignations, rapports...)

Olivier GOMAS, en qualité de réfèrent arbitre de son club, met en copie la CDA d'un échange réalisé avec un des arbitres du club ayant fait preuve de carences administratives sur un premier match en trio.

A la demande de Roland TISSERANT, représentant des arbitres à la Commission Régionale de Discipline de la ligue, la CDA fournit le 27.03 à l'ensemble des arbitres du DAF le formulaire disciplinaire utilisé en ligue.

Yann communique le 08.04 à Jean Pierre le listing des observations réalisées en ligue afin que les défraiements soient faits.

Le 22.04 Boris VECHIN demande s'il sera informé des suites données à un rapport d'arbitre. José lui explique les prérogatives de chaque commission.

Bilan du rassemblement du 09.04.2022

La CDA se félicite du bon déroulement du rassemblement. Elle a de bons retours suite à la possibilité laissée aux arbitres d'avoir un temps d'échanges libres.

La CDA a organisé ce jour, 22.04, une séance de rattrapage pour les arbitres absents au rassemblement. La CDA déplore que seulement 5 arbitres se soient déplacés. Le RI sera appliqué aux absents.

La CDA va solliciter la piste d'athlétisme pour le 26.05 afin de procéder au test physique.

La CDA reste attentive aux axes d'amélioration possible pour sa prochaine manifestation.

5. DESIGNATIONS

5.1 Adultes :

Le 28.03 Fabien CHOLLIER envoie un CM d'un mois. La CDA lui souhaite un prompt rétablissement.

Le 29.03 Brice BOBLAHE et Jean FRAUMENS sont désignables.

Le 30.03 Mourad BENABDELLAH fournit un justificatif pour une indisponibilité d'un mois pour motif professionnel.

Le 01.04 Jules BALGUY fournit un CM d'indisponibilité de 18 jours.

Le 03.04 Thierry ANGLADE remercie la CDA pour une désignation en féminine.

Le 12.04 Fannie SOARES, capitaine de St JULIEN, demande la désignation d'un arbitre pour un match du 17.04 en championnat féminin à 8.

Le 12.04 Christian ALLOT, secrétaire de l'ESNA demande la désignation d'un arbitre pour son équipe réserve pour le 22.05. La CDA en fonction de ses moyens fera de son mieux pour satisfaire cette demande.

Le 14.04 Alpha BALDE est désignable puis Mickael DA MOTA le 20.04.

5.2 Jeunes :

Le 26.03 Thierry a une explication avec Clément MAI suite à son absence à désignation du 05.03.

Le 28.03 Billal BOUTICH, Isaac MAUREL, Noah MEDALLI et Abdel Amine TRAN sont désignables puis Alex BARRETEAU le 01.04 et Chloé GIOVANNINI le 14.04.

Le 04.04 Nabil BOULACHEB se met à disposition pour officier ou observer en jeunes sur le mois d'avril.

LE 08.04 Jérôme POTTIER, dirigeant U16 du CRENEY FC, informe via la direction du DAF du forfait de son équipe en coupe consolante. L'arbitre désigné sur ce match est prévenu afin de s'éviter le déplacement.

Le 15.04 Nicolas SPAY, référent arbitre de l'ESTAC, communique les dates auxquelles les jeunes arbitres issus de la dernière FIA ESTAC, pourraient être désignés pour leurs premières en qualité d'arbitre.

Le 19.04 La Jeunesse Vaudoise demande la désignation d'un trio d'arbitres ainsi qu'un délégué pour la ½ finale de la coupe de l'Aube de son équipe d'U18. Le nécessaire est fait.

Le 20.04 François NALOT signale à Olivier des divergences entre la trame ligue et district des rapports d'observations. Thierry a actuellement 29 jeunes désignables. Il a divers échanges avec un jeune stagiaire, et son représentant légal, qui ne semble pas avoir intégré le canal de communication avec la CDA.

5.3 Observations – Tutorats - foot diversifiés

Le 23.03 Michel VOULMINOT signale avoir observé un arbitre avec un fort potentiel.

Le 25.03 Jean Michel MAINGAUT indique qu'il n'a plus accès à son compte FFF. José lui communique le lien pour résoudre ce souci. Jean Michel constate alors qu'il n'a plus accès à certains de ses rapports. Olivier est sollicité pour apporter une réponse.

Le 25.03 François NALOT informe qu'il ne pourra pas réaliser son observation du 26.03.

Le 19.04 Michel VOULMINOT prévient d'une indisponibilité de dernière minute.

Yann se demande si les observations ou tutorats réalisés par des personnes non validées par le CD sont valides. Les tutorats réalisés ne peuvent être que du conseil.

Olivier au regard des rapports d'observations ou/et des tutorats prépare pour septembre une réunion d'1 heure pour les observateurs avec des exercices pratiques afin de rendre plus homogènes les notations et rapports.

6. ETDA

6.1 Formation Lique adultes et jeunes

Denise constate que le groupe est peu actif. Elle réfléchit à une nouvelle organisation du groupe afin de favoriser une plus grande interactivité.

6.2 Pôle physique

Toufik est satisfait de la diversité des exercices qui sont réalisés au sein du petit groupe d'assidus (dernièrement une sortie à vélo jusqu'au lac). Il regrette toutefois que le groupe ne soit pas plus étoffé. Une information sera faite sur le compte Facebook du DAF pour sensibiliser les arbitres.

6.3 CDPA

François informe que sa commission est sans réelle activité pour divers motifs.

6.4 Référents arbitres :

Toufik est peu sollicité par les D1 alors que Raphael est en contact régulier avec les arbitres de son groupe.

7. TOUR DE TABLE ET QUESTIONS DIVERSES

François BIDAULT informe qu'il va arrêter les observations des D1 et qu'il souhaite se recentrer sur les promotionnels. La CDA prend acte de son souhait, valide sa requête et le remercie pour son investissement pour l'arbitrage aubois.

José souhaite l'élargissement du groupe de révision RI afin que la CDA soit en mesure de proposer un nouveau RI au CD avant la fin de saison en cours pour une application dès que possible.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président, Frédéric CASTEL, lève la séance à 21h10.

La réunion n°11 de la CDA est prévue le 17.05.2022 à 18h30

Pour la Commission Départementale d'Arbitrage

Le Président de séance

Frédéric CASTEL

Le Secrétaire de séance

José PEREIRA